

## MANÉ ER HOËT le 08 Mai 2016

Comme chaque année les sections UNC de Merlevenez, Nostang et Ste Hélène, avant de se recueillir devant leur monument aux morts respectif, se sont réunis sur le site de Mané er hoët pour rendre hommage aux Forces Françaises de l'Intérieures, se souvenir des actions courageuses menées avec éclats et du lourd tribut payé dans la lutte contre le nazisme en exécutant la mission qui leur avait été attribuée: contenir les allemands dans Lorient.

Cette année la cérémonie a eu un éclat particulier : tout d'abord elle était présidée par le Contre Amiral (2s) Camille Sellier et, deux adolescentes de la maison des jeunes nous ont rappelé que nos communes petite tête d'épingle sur la carte de l'Europe ont été libérées et retrouvées la joie de vivre sans contraintes extérieures, postérieurement à Paris et Strasbourg et quinze jours après que les troupes alliées de l'est et de l'ouest aient fait leur jonction à Torgau. Elles ont remercié ces volontaires combattants de l'ombre, en demandant d'observer une minute de silence qui a été suivie de la Marseillaise.



Puis le Contre Amiral Sellier a remis à Francis Robert, soldat de 1<sup>o</sup> classe du contingent 59C, la Médaille Militaire pour son comportement exemplaire en Algérie. Cette médaille rarement attribuée à un appelé du contingent est la troisième dans l'ordre de préséance des décorations françaises après la légion d'honneur et la croix de la libération.

Pour clore la cérémonie Monsieur le Maire a lu l'ordre du jour N° 9 du Général de Lattre de Tassigny et le message officiel du gouvernement.

A l'issue de cette cérémonie la section UNC de Ste Hélène a offert le pot de l'amitié.

Nous remercions particulièrement Monsieur le Maire qui par ses relations a permis que cette cérémonie se déroule à Merlevenez (en effet il est impératif que la Médaille Militaire soit remise par un officier général) et les services municipaux qui, en entretenant cette petite parcelle de terre de façon admirable, ont transformé un site qui a été le théâtre de combats violents en un site de recueillement et un havre de paix.



Le président de la section UNC de Merlevenez.